

Principaux acteurs responsables des mesures, programmes et services touchant le champ du travail des personnes handicapées selon leur secteur d'activité – Québec 2020

Véronique Garcia • Marie-Ève Schmouth • Normand Boucher

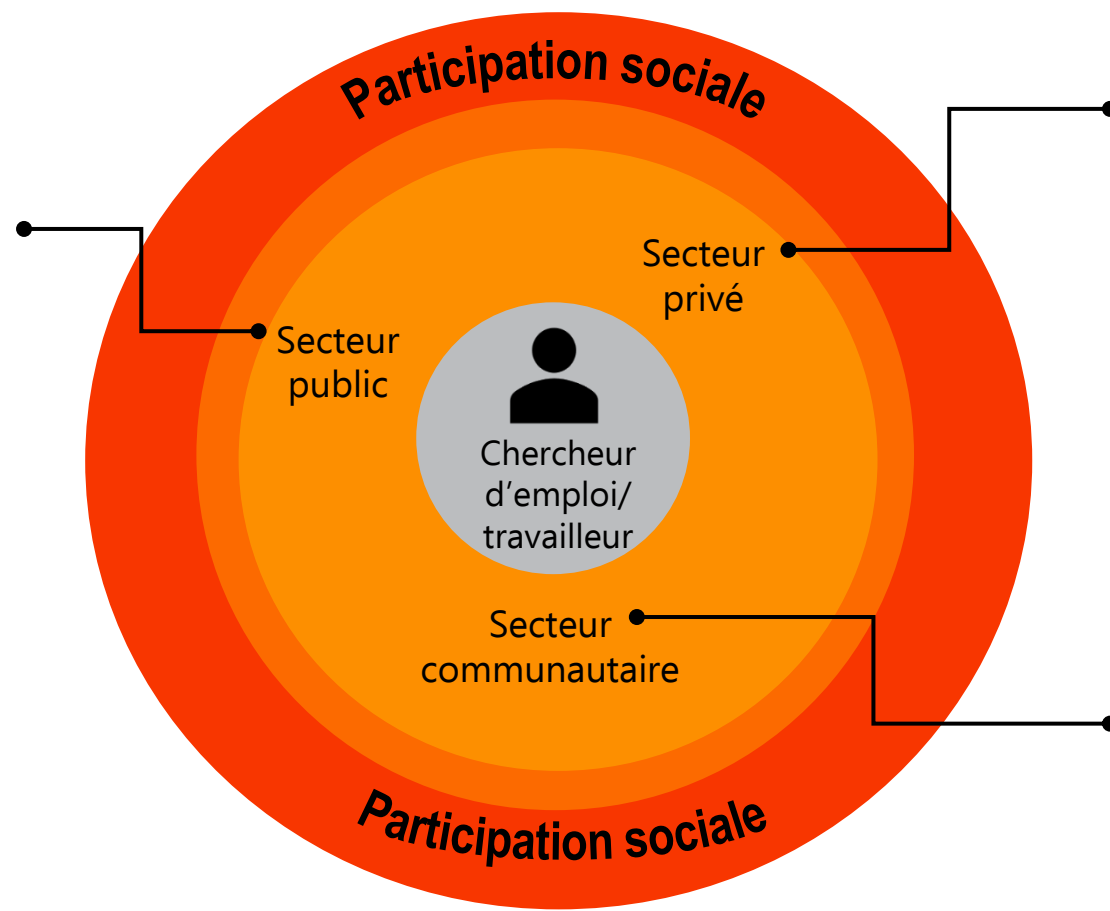


A) Ministères, agences gouvernementales et organismes publics relevant de ministères:

- Emploi-Québec;
- Emploi et Développement social Canada;
- Revenu Québec;
- Agence du revenu du Canada;
- Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur;
- CISSS et CIUSSS;
- Secrétariat du Conseil du trésor du Québec;
- Retraite Québec;
- Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI).

B) Organismes publics indépendants:

- CNESST;
- SAAQ;
- Offices jeunesse internationaux du Québec;
- CPMT.



A) Organismes ou personnes offrant des services psychosociaux privés:

- Psychologue;
- Physiothérapeute;
- Ergothérapeute;
- Etc.

B) Agences de placement privées

C) Employeurs, dirigeants et départements des ressources humaines du secteur privé

D) Organisations communautaires de défense de droits et de soutien à un groupe particulier:

- Services spécialisés de main-d'œuvre (SSMO)
- Entreprises d'insertion
- Entreprises adaptées
- Entreprises d'entraînement
- Soutien à la personne handicapée en route vers l'emploi (SPHERE)
- Prêts, Disponibles et Capables (PDC)
- Carrefours jeunesse emploi (CJE)